

# **Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 14 octobre 2022**

**Présents :**

**Le Maire :** Marion Anne-Marie.

**Les élus :** Chambon Marielle, Charre Christophe, Murillon Arlette, Piteux Hubert-Marie, Tallaron Nicolas, Faure Jérôme.

**Procuration :** De Pattus Emile à Tallaron Nicolas.

De Croze Régis à Marion Anne-Marie

**Excusés :** Saniel Mandy, Riou Gaëtan

**Séance ouverte à 18h.**

**Ordre du jour :**

**1- Approbation du dernier Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 1 juillet 2022.**

**Vote à l'unanimité : 9 voix pour.**

**2- Délibération subventions aux associations**

Autosport	100€
Mez'Art	100€
Ailes du Mézenc	100€
ACCA	100€
Les Marmottes	100€
Ronde des Sucs	100€
Eau vive	200€
Age d'Or (association d'animations à l'EPAD de St Martin de Valamas)	50€
ADMR	50€
Anciens combattants	40€

**Sous réserve de la tenue de l'assemblée générale 2022 :**

Association des Hautes Boutières 300€

**Vote à l'unanimité : 9 voix pour.**

**3-Délibération chauffage salle de Lagas :**

Un forfait supplémentaire de 50€ est proposé pour la location de la salle en période hivernale.

**Vote à l'unanimité : 9 voix pour.**

**4- Délibération aide financière à l'école de St Martin de Valamas pour les enfants de la commune de Borée**

L'OGEC de St Martin de Valamas demande une participation pour les enfants scolarisés.

Le montant de l'aide est fixé par la préfecture. Il est de 550€ par enfant. Cette aide est obligatoire pour toutes les communes qui n'ont pas d'école. Cette aide concerne 2 enfants de notre commune.

**Vote à l'unanimité : 9 voix pour.**

**5- Délibération Travaux SDE (syndicat départemental d'électrification) secteur La Veysseire (Le tru)**

Le SDE demande une délibération pour finaliser les travaux au quartier de la Veysseire.

**Vote à l'unanimité : 9 voix pour.**

**6- Délibération convention concernant la constitution d'un groupement de commandes pour la réalisation d'audit énergétique demande du SDE 07.**

Ce syndicat auquel nous adhérons gère l'électricité d'un grand nombre de communes. Il permet de bénéficier d'un tarif préférentiel et participe à hauteur de 50% aux travaux d'investissement.

**Vote à l'unanimité : 9 voix pour.**

**Divers :**

**➤Escalier du cimetière:**

La commune n'a pas obtenu d'aide de l'état (DETR) pour ce dossier.

**➤Fonds de solidarité:**

La commune a bénéficié d'un fonds de solidarité du département de l'Ardèche à hauteur de 10 900€. Nous les en remercions très sincèrement.

**➤Assainissement individuel:**

Le Spanc a procédé à l'inspection de l'assainissement de l'école d'Echamps. Assainissement non conforme. Il faudrait un investissement d'environ 8000€ pour une mise en conformité. Une réflexion est engagée pour une éventuelle vente de ce bâtiment.

**➤Bilan goudronnage :**

Le montant total du goudronnage s'élève à 87 061.68€ TTC. Sur ce montant, l'entreprise Delmonico-Dorel, gérant de la carrière de Molines, participe pour un montant de 36 520.38€ TTC sur la partie route de Molines. Cette somme représente 75% du montant total de la route principale de Molines. Il reste donc à charge pour la commune un montant de 50 541.30€ TTC. Une demande d'aide au département a été déposée.

**➤Bilan éclairage public:**

Afin d'optimiser les économies d'énergie, la commune a rencontré le responsable du SDE concerné. Il apparaît indispensable de couper les projecteurs de l'église et de changer 5 lampes d'ancienne génération pour des lampes économiques à LED.

**➤Point travaux commerce:**

Une première réunion est programmée pour le mardi 25 octobre avec M. Poulet responsable du recrutement. A ce jour, 16 dépôts de candidature pour la reprise du commerce.

**Fin de séance à 19h30.**